

**ATTESTATION D’AFFILIATION
à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural
Mouvement Rural
SAISON 2024-2025**

La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural – FNSMR, agréée par le ministère des Sports sous le n° MJSK 0470236 A, représentée par sa Présidente, Brigitte LINDER

atteste que le Foyer Rural ou l’Association :

FOYER RURAL D’ALLAN
Identifié(e) sous le numéro d’affiliation : F26006

est dûment affilié(e) à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR), et est à jour de sa cotisation pour la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Le Foyer Rural ou l’association est garanti en responsabilité civile par le contrat n°41480048E0002 souscrit par la FNSMR auprès de GROUPAMA. La garantie entre en vigueur le 23 août 2024 et jusqu’au 31 août 2025.

Fait à Paris le 25/08/2024

Brigitte LINDER, Présidente de la FNSMR

